

Bruxelles, le 8 juillet 2026
(OR. en)

11334/1/26
REV 1

AGRI 556
AGRIFIN 131
AGRISTR 33
AGRIORG 88
ENV 883
POLCOM 257

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	délégations
Objet:	Les femmes dans l'agriculture - <i>Échange de vues</i>

Les délégations trouveront en annexe une note établie par la présidence dans la perspective de l'échange de vues qui aura lieu sur la question visée en objet lors de la session du Conseil "Agriculture et pêche" du 13 juillet 2026.

Les femmes dans l'agriculture

Alors que l'année 2026 a été proclamée "Année internationale des agricultrices" par les Nations unies, ce point de l'ordre du jour est une occasion de réfléchir à l'évolution du rôle des femmes dans l'agriculture et à leur contribution à l'avenir du secteur. Si les femmes jouent un rôle essentiel dans l'agriculture, la production alimentaire et les communautés rurales, trop souvent leurs contributions ne sont pas suffisamment reconnues et la population féminine continue d'être sous-représentée dans les postes de direction et dans les processus de décision.

La discussion offre aux États membres une occasion de réfléchir, tant dans le cadre de la PAC que sous d'autres perspectives, à la manière de rendre le secteur agroalimentaire plus inclusif, résilient et durable en s'attaquant aux obstacles à la participation, en soutenant la prochaine génération de femmes dans l'agriculture et en veillant à ce que les talents, l'innovation et le leadership puissent prospérer indépendamment du genre.

Questions destinées à orienter les débats

- De quelle manière pouvons-nous tirer parti des progrès existants pour améliorer la participation, la visibilité et la reconnaissance formelle des femmes dans le secteur agroalimentaire?
 - Quelles mesures concrètes spécifiques ou autres voies pourraient être introduites pour promouvoir l'égalité d'accès et l'égalité des chances pour les agricultrices en matière d'acquisition, d'héritage ou de création d'exploitations agricoles?
-